



DOSSIER DE PRESSE

La Région Grand Est construit de nouveaux locaux pour le CEPAL (Centre d'Enseignement et de Promotion des Métiers de l'Alimentation) sur le site ARTEM à Nancy

Contacts presse :

Région Grand Est : Gaëlle TORTIL-TEXIER – 03 88 15 69 84 - gaelle.tortil-texier@grandest.fr

Métropole du Grand Nancy : Elise FRISONI – 03 83 91 84 25 - elise.frisoni@grandnancy.eu

CMA 54 : Dominique SIMON - 03 83 95 60 36 – dominique-simon@cm-nancy.fr

SOMMAIRE

Introduction..... page 3

Le projet de reconstruction du CEPAL sur le site ARTEM à Nancy page 3

- Le choix du site ARTEM
- Le projet de reconstruction
- Le financement
- Calendrier prévisionnel

Le CEPAL : le plus gros CFA de l'artisanat du Grand Est..... page 5

- Présentation
- Les formations assurées

**La Région encourage le développement de l'apprentissage
dans le Grand Est page 6**

Les partenaires..... page 7

- La Métropole du Grand Nancy
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

Annexes page 9

- Répartition des formations et niveaux de qualifications au CEPAL
- Emplacement du CEPAL sur le site ARTEM

Introduction

Ce jeudi 21 septembre 2017, **Philippe Richert**, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, **André Rossinot**, Président de la Métropole du Grand Nancy, et **Jean-Paul Daul**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, ont présenté le projet de construction des nouveaux locaux du Centre d'Enseignement et de Promotion des Métiers de l'Alimentation (CEPAL) sur le **site ARTEM à Nancy**.

Dans le cadre de sa politique d'apprentissage, la Région finance entièrement ce projet immobilier d'envergure qui s'élève à **plus de 18 M€**. Les objectifs sont de faciliter l'accueil des apprentis et d'améliorer la qualité de vie des services. A travers ce chantier, la Région participe au **développement économique, à l'attractivité et au rayonnement du territoire et valorise le dynamisme de l'apprentissage dans le Grand Est**.

« *L'apprentissage est une filière que nous devons promouvoir pour permettre à nos jeunes d'arriver sur le marché du travail en étant déjà formés. Le CEPAL est un centre d'enseignement reconnu nationalement pour son enseignement et ses formations d'excellence aux métiers de l'Alimentation. C'est pourquoi il était nécessaire de donner à ses futurs professionnels les moyens de se former dans des conditions à la hauteur de leurs objectifs. Situés à Laxou, les locaux n'apportaient pas des conditions acceptables. En construisant les nouveaux locaux à Artem, les jeunes pourront travailler dans un environnement idéal. J'en suis très heureux.* » a souhaité souligner Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre.

Le Centre de Formation des Apprentis de l'artisanat du Grand Est, actuellement situé à Laxou, est la propriété de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle.

Pour mener à bien ce projet, la Métropole du Grand Nancy transfèrera la propriété à la Région d'un **terrain viabilisé de plus de 5 000 m²** sur le site ARTEM à Nancy. A l'horizon 2021, un nouveau bâtiment sera construit par la Région, maître d'ouvrage et propriétaire, proposant aux apprentis des conditions de travail optimales et modernes.

Le projet de reconstruction sur le site ARTEM à Nancy

➤ Le choix du site ARTEM

La Région Grand Est et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ont mené des études préalables afin de déterminer la meilleure solution pour la réhabilitation du bâtiment à Laxou, tout en maintenant les cours pour les apprentis. La reconstruction complète du CEPAL sur un autre site s'est avérée être la solution la plus adaptée.

Les recherches de sites potentiels capables d'accueillir l'ensemble des fonctionnalités attendues pour ce CFA ont permis de sélectionner deux sites compatibles avec l'ensemble des besoins : ONF (Office National des Forêts) à Velaine-en-Haye et ARTEM à Nancy. C'est finalement **le site ARTEM qui a été choisi car il présentait de nombreux avantages, tant par son emplacement que par son accessibilité**.

ARTEM est l'alliance de trois Grandes Écoles nancéiennes : l'[École nationale supérieure d'art et de design de Nancy](#), l'[École des Mines de Nancy](#) et l'[ICN Business School](#). À l'interface de l'enseignement supérieur, la recherche et le monde socio-économique, ARTEM mise sur les synergies entre ces univers. ARTEM est l'un des douze campus d'excellence français et fait partie de l'Université de Lorraine.

L'un des points forts du site ARTEM est d'abord son emplacement : il est situé en centre-ville, dans un quartier en pleine mutation urbaine et à forte dominante étudiante (avec l'École des Mines, l'INC-École de Management et l'Institut Jean Lamour), valorisant l'apprenti et l'apprentissage comme une voie de formation à part entière. D'autre part, grâce à la proximité du CROUS de Nancy, il n'est pas nécessaire de construire un espace de restauration scolaire supplémentaire. Enfin, le site est facilement accessible indifféremment à pied, à vélo, en tram et en train (10 min de la gare) ou en voiture. A noter que des places de stationnement sont déjà prévues dans le cadre du projet ARTEM dans son ensemble.

La construction du nouveau CEPAL sur le site ARTEM poursuit plusieurs objectifs :

- sur le plan pédagogique, une attention particulière sera portée sur les conditions de travail des apprentis, des enseignants et du personnel du nouveau CFA, tout en privilégiant la lisibilité des espaces, la convivialité des lieux et l'innovation. La modularité et la flexibilité du bâtiment seront favorisées pour permettre l'évolution des formations et des technologies dans les meilleures configurations possibles.
- sur le plan environnemental, la construction prendra en considération le confort thermique, l'éclairage naturel, le renouvellement de l'air intérieur, le confort acoustique dans les locaux et l'optimisation du coût global dont les consommations d'eau et d'énergies.
- sur le plan architectural, il s'agira d'intégrer les recommandations du schéma directeur général du projet de requalification urbaine en cours sur ARTEM.

➤ Le projet

Le nouveau CEPAL sera destiné à former en alternance 900 personnes par an pour des niveaux de qualification V à III, soit 250 à 300 présents simultanément sur site.

Il se composera des espaces suivants :

- Accueil : 40 m²
- Administration : 88 m²
- Centre de Ressources-locaux des enseignants-vie scolaire : 297 m²
- Atelier Boucherie – Charcuterie : 759 m²
- Atelier Boulangerie : 508 m²
- Atelier Pâtisserie Chocolaterie Glaceries : 512 m²
- Atelier Coiffure : 440 m²
- Atelier Esthétique : 386 m²
- Atelier sanitaires – sociales : 222 m²
- Enseignement général et spécialisé : 893 m²
- Locaux sanitaires et logistiques : 255 m²
- Internat capacité d'accueil 50 places : 743 m²

➤ Le financement

Le coût prévisionnel de cette opération d'envergure est estimé à **plus de 18 M€**. La Région financera intégralement le projet de construction.

Une première enveloppe de **3,3 M€** sera soumise au vote lors de la Commission permanente du 22 septembre, permettant le démarrage des premières étapes du projet. Il s'agit en 2017 du choix d'un mandataire, pour l'année 2018 d'un maître d'œuvre à l'issue d'un concours et de la phase d'études.

➤ Calendrier prévisionnel

- **En 2017** : désignation du mandataire de maîtrise d'ouvrage.
- **En 2018** : lancement de la procédure de désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, mise au point du marché de maîtrise d'œuvre et de l'esquisse.
- **En 2019** : avant-projet sommaire, avant-projet définitif, projet jusqu'au dossier de consultation des entreprises et appel d'offres travaux.
- **En 2020/2021** : réalisation du projet de construction dans sa globalité et **livraison à l'automne 2021**.

Le CEPAL : le plus gros CFA de l'artisanat du Grand Est

➤ Présentation

Le Centre de Formation des Apprentis de l'artisanat du Grand Est, dénommé « Centre Enseignement Promotion des Métiers Alimentation » (CEPAL) est actuellement situé à Laxou, 3 rue de la Vezouze, et accueille 929 jeunes à la rentrée 2017.

Le CEPAL est, dans le cadre de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat de Lorraine, le seul centre de formation de Meurthe-et-Moselle formant par apprentissage aux métiers de bouche (boulangier, pâtissier, boucher, charcutier-traiteur, chocolatier-confiseur) et d'autres métiers de l'artisanat (coiffure, esthétique cosmétique parfumerie, sanitaires et sociales).

➤ Les formations assurées

Le CEPAL dispense les formations suivantes :

- DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance)
- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) : Boucher, Boulangier, Pâtissier, Charcutier-Traiteur, Chocolatier confiseur, Coiffure, Esthétique Cosmétique Parfumerie
- MC (Mention Complémentaire) : Employé traiteur, Pâtisserie glacerie chocolaterie confiserie spécialisées, Boulangerie spécialisée, Coloriste permanentiste, Styliste visagiste
- BP (Brevet Professionnel) : Boucher, Boulangier, Charcutier-Traiteur, Chocolatier confiseur, Coiffure, option coloriste permanentiste, option styliste visagiste
- BTM (Brevet Technique des Métiers) : Pâtissier

La Région encourage le développement de l'apprentissage dans le Grand Est

Avec près de **38 500** apprentis répartis dans **103** CFA et **1 900** formations, la Région Grand Est est la **3^{ème} région de France qui compte le plus d'apprentis sur son territoire**. Le budget de la Région consacré, en 2017, à l'apprentissage s'élève à **177,7 M€**. Accompagner et soutenir les jeunes, les entreprises et les CFA en définissant des axes stratégiques forts pour le développement de l'apprentissage et la sécurisation des parcours sont aujourd'hui les priorités données par la Région Grand Est. L'objectif est d'augmenter sensiblement le nombre d'apprentis. Pour ce faire, il s'agit notamment de promouvoir l'apprentissage en tant que voie d'excellence vers la qualification et l'emploi, de faciliter les mixages de parcours, de développer l'apprentissage transfrontalier ou encore de favoriser l'accès à l'apprentissage pour les jeunes les plus éloignés de la formation.

Dans le cadre de sa politique en matière d'apprentissage, la Région Grand Est poursuit notamment les objectifs suivants :

➤ Investir et soutenir les CFA

Vecteur de rapprochement entre les entreprises et les écoles, l'apprentissage est une voie privilégiée de l'insertion des jeunes. Afin de garantir la réussite de l'apprentissage, la Région Grand Est accompagne au mieux les CFA. A l'instar du projet de reconstruction du CEPAL, la Région soutient financièrement les établissements de son territoire dans leurs projets d'aménagements, de restructurations, de mises aux normes, etc.

➤ Aider les apprentis

La formation des apprentis constitue l'une des missions essentielles de la Région Grand Est. Dans un contexte économique fragile, la Région a fait le souhait d'améliorer les conditions de vie des apprentis en déclinant des aides individuelles, avec pour objectif, d'accompagner les jeunes vers la réussite et prévenir l'échec ou la rupture de contrat.

Pour la rentrée 2017, un ensemble d'aides individuelles est proposé aux apprentis du Grand Est. Ces dispositifs visent à :

- assurer la sécurisation du parcours des jeunes,
- lutter contre les ruptures,
- faciliter l'égalité des chances,
- contribuer au développement de l'apprentissage.

Parmi les aides proposées, on peut citer par exemple les aides au transport, à l'hébergement et à la restauration, le fonds social des apprentis, l'aide au premier équipement, la carte nationale d'apprenti (donnant accès aux mêmes réductions que les étudiants de l'enseignement supérieur).

➤ Développer l'apprentissage transfrontalier

Afin de répondre aux besoins des entreprises frontalières, ainsi qu'à la demande des jeunes voulant se former dans les pays frontaliers au Grand Est (Allemagne, Luxembourg), la Région a mis en place plusieurs accords avec ces pays voisins dans le cadre du développement de l'apprentissage transfrontalier.



Les partenaires



Accueil du CEPAL sur le campus Artem

Maître d'ouvrage d'Artem, la Métropole du Grand Nancy s'attache à favoriser l'implantation du CEPAL sur le site dans les meilleures conditions possibles, en lien avec les Écoles et Laboratoires présents sur le campus, et le futur collège qui y sera prochainement construit.

Parfaitement inséré dans le tissu urbain, en plein cœur de la Métropole et proche des lignes de transport, le site permettra en effet un accueil de qualité aux 900 apprentis du CEPAL, intégrés à l'excellence universitaire d'Artem.

Le campus Artem

Artem, une alliance d'excellence unique en son genre, rassemble « sous un même toit » créateurs, ingénieurs et managers, issus de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy, de l'ICN-Business School et de l'École Nationale supérieure d'art et de design de Nancy. Le campus accueille également l'Institut Supérieur d'Administration et Management-IAE de Nancy et l'Institut Jean Lamour, l'un des plus influents laboratoires européens en sciences des matériaux, et partenaire privilégié de l'Alliance Artem.

Le Campus accueille également un espace restauration et services, ainsi qu'un espace de diffusion culturelle gérés par le CROUS.

Enfin, le Campus ARTEM dispose d'espaces d'évolution pour loisirs et activités sportives en extérieur.

Conduit de 2003 à 2017 sous maîtrise d'ouvrage urbaine du Grand Nancy, avec l'architecte Nicolas Michelin et Associés, le campus Artem est un modèle de reconversion d'une friche militaire. Ce projet urbain et paysager ambitieux est un véritable morceau de ville réinventée au cœur de la Métropole du Grand Nancy.

Devenu aujourd'hui réalité, le nouveau campus symbolise parfaitement l'esprit Artem dans sa volonté de brassage transversal, d'ouverture et de créativité grâce aux publics différents qui vont y prendre place ainsi que par ses moyens innovants d'économie d'énergie (énergies renouvelables, toitures végétalisées, puits canadiens, réutilisation des matériaux), ses associations de techniques, ses îles-jardins et ses espaces partagés entre les écoles.

Le Campus Artem, réalisé grâce aux soutiens de l'Etat, de la Commission Européenne, de la Région Grand Est, du Département de Meurthe-et-Moselle et du Grand Nancy, offre au CEPAL une situation en cœur de Technopôle, proches de toutes les commodités urbaines et un environnement pensé pour être propice à la formation, aux apprentissages. Le site ouvre au CEPAL les portes d'un partage avec le futur collège et les grandes écoles et laboratoires.



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Meurthe-et-Moselle

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

Il est maintenant de notoriété publique que les locaux du CEPAL ne permettent plus de garantir des conditions acceptables de formation, une rénovation des locaux étant inenvisageable pour ce site accueillant plus de 1 000 apprenants à l'année, il était nécessaire de trouver rapidement une solution à cette problématique ancienne.

C'est à la suite d'une période d'étude de plusieurs scénari, après de longs débats et de longues concertations que les protagonistes du projet sont arrivés unanimement au choix d'implantation sur le site d'ARTEM.

Il existe en effet une « réserve constructible » encore non affectée à l'extrémité du site ARTEM. L'objectif de ce campus est de brasser les compétences de trois grandes écoles : les Beaux-Arts, l'école de commerce ICN, et l'école d'ingénieurs des Mines.

Relocaliser le CEPAL à ARTEM, c'est renouer avec l'idée d'université des métiers et un principe de mixité qui nous est si cher, enfin nos apprentis pourront être traités sur le même pied d'égalité que les étudiants...

Au-delà de ces considérations symboliques c'est en pratique que le choix prend tout son sens. En effet, il existe une véritable possibilité de synergie quant à l'utilisation des infrastructures, une mutualisation des moyens qui ne pourra que servir la communauté des apprenants (CROUS, salles de réunions, etc.).

Le transfert du CEPAL sur le site ARTEM portera le nombre d'étudiants présents sur le campus à plus de cinq mille, une mixité des publics et une concentration de projets rarement égalées en France.

Choisir ARTEM c'est aussi se prononcer en faveur de la facilité de mobilité pour nos apprentis, à la proximité des lignes de transport **en plein cœur de la métropole.**

Par-delà l'implantation géographique c'est toute une symbolique que de s'implanter sur un site universitaire, nos apprentis ne pourront qu'en retirer une fierté et tendre encore plus vers l'excellence.

Notre expertise globale de l'apprentissage en lien avec les Universités Régionales des Métiers, la capacité du site à pouvoir évoluer en fonction de nos besoins, une vision dans la durée de notre mission de formation nous ont porté logiquement à ce choix d'implantation.

Nul doute que nous entendrons encore parler de notre CEPAL...Mais pas pour les mêmes préoccupations !

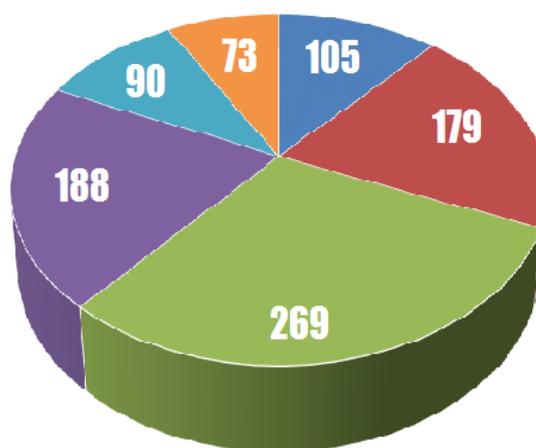
ANNEXES

Répartition des formations et niveaux de qualifications au CEPAL

Des formations aux **métiers de bouche** majoritaires

Répartition par spécialité (hors métiers divers)

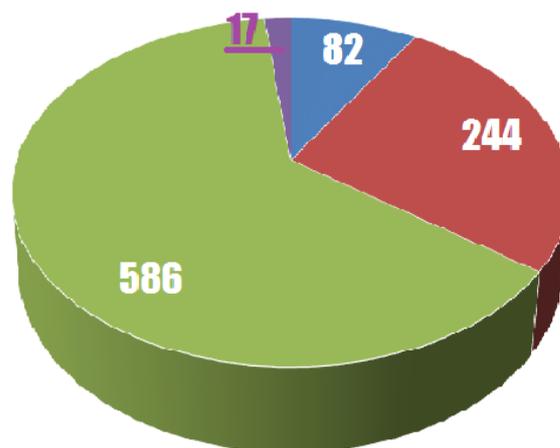
- Boucher, charcutier traiteur
- Boulanger
- Pâtissier, confiseur, chocolatier
- Coiffure
- Esthétique cosmétique
- Petite enfance



Des formations pour les **premiers niveaux de qualification**

Répartition des effectifs par niveau

- Niveau III
- Niveau IV
- Niveau V
- DIMA



Emplacement du CEPAL sur le site ARTEM

Un projet complétant l'ensemble de l'opération ARTEM, dans le quartier Haussonville-Blandan à Nancy

Localisation du terrain de 5 000 m²

